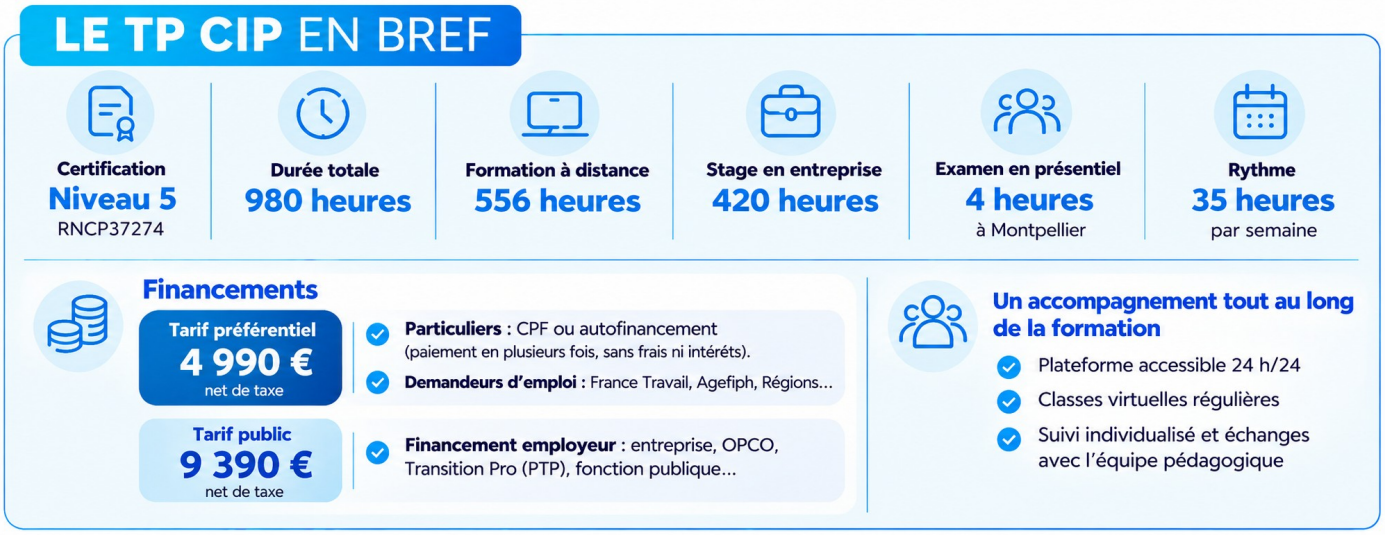
Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP)



Le métier et ses débouchés

Le CIP accompagne les personnes dans leur parcours vers l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi, en lien avec les employeurs et les partenaires du territoire.
Débouchés : CIP, conseiller emploi-formation, accompagnateur socioprofessionnel, chargé de relations entreprises, puis coordinateur.

Certification et objectifs

Certification : TP Conseiller en insertion professionnelle, délivré par le ministère de l'Emploi.
Code RNCP : RNCP37274, enregistré le 23 mars 2023.
Le titre est composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP), capitalisables :

- **CCP1 :** Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- **CCP2 :** Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- **CCP3 :** Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

À l'issue du parcours, les stagiaires sauront conduire des entretiens, établir un diagnostic partagé, accompagner les parcours d'insertion, animer des ateliers et développer les relations avec les employeurs, du recrutement à l'intégration.

Public concerné

Futurs CIP au projet professionnel validé et CIP en activité souhaitant se certifier.

Prérequis

- Niveau 4 (bac) et deux ans d'expérience professionnelle, tous secteurs.
- Français écrit et oral : niveau C1 du CECRL.
- Maîtrise des outils numériques : Internet, messagerie, bureautique.
- Équipement adapté et disponibilité de 35 h/semaine, du lundi au vendredi.
- Organisation, autonomie et respect d'un cadre de travail, y compris à distance.

Vérification des prérequis : à l'admission, à partir du dossier de candidature, des justificatifs, de tests de positionnement et, au besoin, d'un échange avec le candidat. Toute fausse déclaration sur un élément déterminant peut entraîner un réexamen de l'admission, voire une interruption de la formation.

Durée et contenu de la formation



Contenu de la formation

- Démarrage : **7 heures**
- Techniques de recherche de PAE (« stage ») : **7 heures**
- L'entretien d'accueil : **68 heures**
- L'environnement du CIP : **68 heures**
- Le parcours d'insertion : **68 heures**
- L'accompagnement au projet professionnel : **68 heures**
- L'accompagnement collectif : **68 heures**
- L'action de prospection : **68 heures**
- L'appui au recrutement : **67 heures**
- L'intégration d'un salarié : **67 heures**

Les volumes horaires comprennent les apports théoriques, les exercices, les mises en pratique, les évaluations, l'accompagnement et la préparation à l'examen intégrés à chaque thématique.

Période d'application en entreprise (PAE)

La formation comprend une **période d'application en entreprise (« stage ») de 420 heures**, permettant de mettre en pratique les compétences du TP CIP, notamment l'accueil et l'accompagnement des personnes dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, ainsi que les relations avec les employeurs, et de recueillir les éléments nécessaires à la certification.
Le stagiaire recherche sa structure d'accueil et réalise les démarches de candidature. **Formanov l'accompagne dans cette recherche**, vérifie l'adéquation des missions avec le référentiel du titre et assure un suivi pédagogique pendant la PAE.

Modalités et méthodes pédagogiques

La formation combine des activités d'apprentissage à distance, des temps collectifs synchrones et un accompagnement pédagogique individualisé.

- **Plateforme pédagogique**

La plateforme propose des ressources pédagogiques (vidéos, fiches et modèles de documents…) et des activités d'apprentissage (consultation, exercices, études de cas, tests et évaluations).
Elle permet également la remise des travaux et les échanges pédagogiques.

- **Méthodes pédagogiques**

Les apprentissages reposent sur des apports théoriques variés, des études de cas issues de situations professionnelles, des mises en situation, des travaux et des évaluations régulières.

- **Classes virtuelles et ateliers obligatoires**

Des classes virtuelles et ateliers, totalisant 30 heures, sont organisés une à deux fois par semaine, y compris pendant la PAE si nécessaire. Le planning est communiqué avant le démarrage.

- **Accompagnement individuel**

Un suivi pédagogique est assuré tout au long du parcours : 4 entretiens proposés, une relance en cas d'inactivité ou de retard sur la plateforme, et des échanges complémentaires à la demande.

- **Suivi de l'assiduité et des activités à distance**

Le suivi de l'assiduité et de la réalisation effective des activités à distance s'appuie sur les traces de connexion et d'activité, les travaux remis, les évaluations et les échanges pédagogiques.

- **Assistance pédagogique, administrative et technique**

Les demandes se font par la plateforme, en classe virtuelle ou en entretien. L'assistance est assurée par la référente pédagogique, avec une réponse sous 2 jours ouvrés maximum, le plus souvent dans la journée ou le lendemain.

Équipe pédagogique



Éléonore RIBALTCHENKO - Responsable pédagogique
Ingénieure formation et formatrice d'adultes depuis 2014, elle est titulaire d'un Master 2 en Ingénierie et Conseil en Formation et spécialisée dans l'accompagnement des adultes en reconversion et en insertion professionnelle. Elle assure la formation, l'accompagnement pédagogique, le suivi des PAE et la préparation à l'examen du TP CIP.

Modalités d'évaluation et de certification

Avant la formation

- Étude du dossier de candidature, tests de positionnement et recueil des attentes.

En cours de formation

- Évaluations formatives : tests de connaissances, travaux pratiques et mises en situation.
- Évaluations sommatives : 3 études de cas couvrant les 3 CCP, dont les résultats sont consignés dans le livret ECF remis au jury.

À l'issue de la formation

Le stagiaire présente les épreuves du TP CIP devant un jury, selon le référentiel d'évaluation en vigueur. La certification peut être obtenue en totalité ou progressivement par CCP. En cas de validation partielle, les CCP obtenus restent capitalisables selon les règles applicables au titre.
Les résultats et les documents officiels sont transmis conformément aux procédures du certificateur.
Six mois après l'examen, un suivi de l'insertion professionnelle est réalisé.

Tarifs et sessions

- **Tarif préférentiel : 4 990 €** net de taxe, dans le cadre de notre démarche RSE, pour :
  - **Les particuliers** : financement par le **Compte Personnel de Formation** (CPF) ou autofinancement, avec paiement en plusieurs fois possible, sans frais ni intérêts, directement auprès de Formanov.
  - **Les demandeurs d'emploi** : financements France Travail, Agefiph, Régions…
- **Tarif public : 9 390 €** net de taxe, pour les financements employeur : entreprise, OPCO, Transition Pro (PTP), fonction publique…
- **Dates de session** : consultables sur formanov.com.

- **Effectif :** de 2 à 10 stagiaires.

Financements et délais d'accès

Les délais indicatifs avant le début d'une session varient selon le financement :

- **CPF ou autofinancement** : au moins 15 jours.
- **France Travail** (AIF, abondement CPF, CSP…)**, Agefiph, Régions** : environ 1 mois.
- **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** : engager les démarches 4 à 6 mois avant le démarrage, le temps de constituer le dossier, d'obtenir l'autorisation d'absence et la décision du financeur.
- **OPCO et autres financeurs** : selon leurs procédures propres.

L'entrée en formation reste soumise à la validation de la candidature, à l'accord du financeur et aux places disponibles.

Modalités d'admission

L'accès à la formation nécessite une étude de la candidature, comprenant les étapes suivantes :

1. Compléter le dossier de candidature, comprenant des tests de positionnement.
2. Participer, si nécessaire, à un échange téléphonique complémentaire.

Après vérification du dossier et des prérequis, Formanov communique sa décision d'admission sous 5 jours ouvrés suivant la réception du dossier complet, sous réserve de vérifications complémentaires.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Éléonore RIBALTCHENKO, la référente handicap, pour étudier les aménagements possibles. Un délai d'accès supplémentaire peut être nécessaire.

Moyens pédagogiques et techniques

Les outils utilisés pendant la formation sont :

- **Digiforma :** plateforme pédagogique et suivi des apprentissages ouverte 24h/24.
- **Google Meet :** classes virtuelles.
- **MindMeister :** carte mentale du parcours de formation (travaux demandés et temps estimés).

Équipement nécessaire

Le stagiaire doit disposer :

- D'un ordinateur récent (Windows 11 ou ultérieur, MacOs 12 ou ultérieur, processeur double cœur, 8 Go de RAM minimum), avec webcam, microphone et haut-parleurs.
- D'une connexion Internet stable et d'un navigateur à jour.
- De logiciels permettant de lire et de créer des fichiers aux formats .docx, .xlsx, .pptx et .pdf.
- D'un compte Google.

Informations complémentaires

- **Et après ?** Passerelles et équivalences sont précisées dans la fiche RNCP37274. Une poursuite de formation, notamment de niveau 6, est envisageable sous réserve des conditions d'admission.
- **Tout est clair dès le départ :** CGV, règlement intérieur, cadre pédagogique et modalités d'accompagnement à distance sont consultables en ligne, tout comme nos résultats.
- **Se former et agir :** en vous formant chez Formanov, vous aidez chaque mois des filles à aller à l'école et des animaux à être protégés, grâce à nos dons à Plan International et à la Fondation 30 Millions d'Amis.

Votre projet de CIP commence ici : déposez votre candidature.
Réponse sous 5 jours ouvrés.

Une question ? Écrivez-nous à eleonore@formanov.com ou réservez un échange téléphonique.